Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le

ID: 057-255704900-20231127-202354-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nombre de délégués en exercice: 55

DELIBERATION **DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 21 novembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 27 novembre 2023 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

- Etaient présents : 32
 - Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Cyrille FETIQUE, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Hubert BUR, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Gabriel GLATH, Salvatore FIORETTO, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Pierre THIL, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Grégoire LEININGER.
- Excusés: 9
 - Messieurs Alexandre CASSARO, Jean-Claude HEHN, Chantal PLATTE, Durkut CAN, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Pascal LAUER, Gabriel WALKOWIAK, Davis SUCK.
- Excusés ayant donné procuration: 8
 - Madame, Messieurs Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à Jean MEKETYN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO, Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, Etienne HOFFERT a donné procuration à Gérard THIEL,
- Absents: 6 Madame, Messieurs HASSINGER Sabrina, BORN Guy, Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULER, Roland GLODEN, Luc BALLASSE.

09.RESSOURCES HUMAINES

OBJET: TABLEAU DES EMPLOIS – SUPPRESSION DE POSTE

VU le. Code général fonction article de la publique et notamment son L. 313-1

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

1- Administration générale

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Compte tenu la délibération du 13 septembre 2021 portant création d'un post in 2057-255704900-2023 127-202354

l'emploi de responsable du service Finances. L'agent affecté à ce poste ayant demandé sa mutation, il a été procédé à son remplacement.

A ce titre, un attaché hors classe a été recruté à compter du 11 septembre 2023. Il convient par conséquent de supprimer le poste d'attaché principal.

VU l'avis unanime du Comité social territorial auprès du CDG 57 du 18 octobre 2023.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président;

Délibère par :

40 voix pour,

0 voix contre,

0 abstention.

Décide

De supprimer à compter du 27 novembre 2023 le poste d'attaché principal;

D'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MQRSBACH, le 27 novembre 2023

Roland ROTH, Président

Compte tenu de la publication de la délibération de

Et de la transmission en Sous-Préfecture le ..